



Cadre réservé au club	Pièces		Reçu le		Règlement		
	Fiche inscription	Certificat médical	Bulletin N°1		Reçu le	Somme	Mode paiement

## Fiche d'inscription Bacogrimp' – saison 2019/2020



Jusqu'au 30 juin la priorité est donnée aux licenciés du club qui renouvellent leur adhésion et leur famille. Au-delà, les places disponibles seront attribuées par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets !

Cochez les cases retenues

Première licence FFME     Renouvellement de licence (cocher la case)

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Sexe :  M  F

E-mail : ..... Tél : ..... Mobile : .....

### Personne à prévenir en cas d'urgence :

Père     Mère     Conjoint     Autre : .....

Nom : ..... Prénom : .....

E-mail : ..... Tél : ..... Mobile : .....

### Autorisation parentale pour les mineurs :

Je, soussigné(e), ..... agissant en qualité de  père  mère  tuteur autorise (nom, prénom de l'enfant) : .....

- à participer aux différentes activités du club dont les rencontres et compétitions ;
- à pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré(e) par des personnes responsables de l'association ;
- à être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association,

autorise le club :

- à prendre toute disposition utile en cas d'urgence : médicale et/ou chirurgicale ;
- à prendre des photos sur lesquelles pourraient figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par le club ;
- à diffuser les photos auprès de ses partenaires, de la presse, de la télévision et des éventuels supports internet utilisés par le club.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

Fait à : ..... le : ..... Signature : .....

Adhésion et 32 séances encadrées	
<input type="checkbox"/> Adulte	222 €
<input type="checkbox"/> Jeune 15 à 17 ans	204 €
<input type="checkbox"/> Jeune 6 à 14 ans	174 €
<input type="checkbox"/> Jeune 4 et 5 ans	163 €

Âge = saison (2020) - année de naissance

Adhésion en autonomie	
<input type="checkbox"/> Adulte	133 €
<input type="checkbox"/> Jeune 15 à 17 ans	96 €

<input type="checkbox"/> Location chaussons	21 €
---------------------------------------------	------

Réductions	
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi, étudiant (Joindre justificatif)	15 €
<input type="checkbox"/> Famille : à partir de la 3ième adhésion d'une même famille	60 €

Garanties complémentaires optionnelles	
<input type="checkbox"/> Base+ (garantie de personne)	3 €
<input type="checkbox"/> Base++ (garantie de personne)	10 €
<input type="checkbox"/> Option ski de piste	5 €
<input type="checkbox"/> Option slackline/hightline	5 €
<input type="checkbox"/> Option trial	10 €
<input type="checkbox"/> Option VTT	30 €

Total



L'adhésion club comprend la licence FFME, les cotisations locales ainsi que la garantie de personne « Base ».

D'autres garanties optionnelles sont disponibles, consultez votre espace licencié

Pour toute information voir la notice fournie et demandez conseil au club.

### PIECES A JOINDRE (seuls les dossiers complets seront acceptés !)

- **Fiche inscription** complétée (recto et verso)
- **Votre règlement** : tickets CAF, chèques-vacances et coupons sports ANCV, tickets-loisirs MSA, Pass Culture Sports, chèques « jeunes collégiens » (attention à la date de validité)
- **Certificat médical** :
  - o **Nouveau licencié** : 1 **certificat médical** de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de l'escalade avec la mention « **apte pour l'escalade en compétition** ».
  - o **Renouvellement de licence et certificat de moins de 3 ans** : compléter le questionnaire santé et selon vos réponses : remplir l'attestation (verso) ou fournir un nouveau certificat médical

Inscription et pièces jointes à retourner à :

- **Emmanuel Fillaudeau**, 1 rue des Lavandières, 53240 La Baconnière ou [bacogrimp@club.ffme.fr](mailto:bacogrimp@club.ffme.fr)
- Ou remettre directement lors de la séance d'escalade à l'espace François Legrand.



Affiliée à la Fédération française de la montagne et de l'escalade  
Agrément sport n°53-15-S-03 [bacogrimp.com](http://bacogrimp.com) - Facebook



## Certificat médical

### Première licence

Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade "y compris en compétition" et aux sports statutaires de la fédération.

### Renouvellement de la licence

Votre certificat médical transmis au club la (les) saison(s) précédente(s) date de moins de 3 ans. Vous devez compléter le questionnaire de santé ci-joint. Si toutes vos réponses sont négatives, complétez l'attestation ci-dessous. Si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical.

### Attestation de santé :

Je soussigné(e) ..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N° 15699\*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Pour les mineurs

Je soussigné(e) ..... en ma qualité de représentant légal de..... atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N° 15699\*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal)

## Bulletin n° 1 : Accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME 2020

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

N° de licence 2018-2019 : \_\_\_\_\_ Club : \_\_\_\_\_

déclare :

- avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2020, et en conséquence :
- accepter la garantie responsabilité civile obligatoire (3€) et la garantie de personnes "Base" (offerte par le club)
  - souscrire une des garanties de personnes (atteinte corporelle, secours, assistance, rapatriement) complémentaires
    - Base + (3 €)
    - Base ++ (10 €)
  - souscrire des garanties optionnelles complémentaires :
    - Option ski de piste (5 €)
    - Option VTT (30 €)
    - Option slackline et highline (5 €)
    - Option trail (10 €)
  - souscrire une des garanties optionnelles Indemnités Journalières :
    - IJ1 (18 €)
    - IJ2 (30 €)
    - IJ3 (35 €)
- avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2020, et en conséquence refuser les garanties de personnes « atteinte corporelle, frais de recherches et de secours, assistance rapatriement » et n'accepter que la garantie responsabilité civile obligatoire (3 €) et la garantie de personnes "Base" (offerte par le club).

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal)